

RÈGLES DE BASE POUR L'ACCÈS ET LA GESTION DE VOTRE ANIMAL DE COMPAGNIE SUR LE TERRAIN DE CAMPING

Cette fiche d'information résume quelques règles simples que vous devez respecter lorsque vous accédez au camping avec votre animal de compagnie. Le respect de ces quelques règles vous permettra, à vous et à votre animal, de profiter de l'expérience de nos Family Camping Villages en toute sécurité et détente.

1 Tout d'abord, on rappelle qu'il **est important de se familiariser avec le règlement du Camping**, qui est disponible en ligne et à la réception. Le règlement fixe les règles à respecter dans l'établissement et, en particulier, les règles pour l'accès et la gestion de votre animal.

2 Les clients ne peuvent accéder à l'établissement qu'avec des animaux:

- âgés d'au moins 4 mois;
- munis d'un carnet de vaccination;
- Quant aux chiens, ils doivent être correctement enregistrés auprès du registre canin ;
- quant aux chiens et chats, ils doivent être munis d'un certificat de bonne santé délivré par un vétérinaire attestant qu'ils ont été traités contre les parasites (parasites internes et externes) depuis moins de 21 jours avant leur entrée dans le Camping;
- quant aux chats, ils doivent être munis d'un test FiV FeLV négatif.

3 Les clients doivent également:

- tenir leur chien en laisse dans toutes les zones du camping auxquelles la plupart des clients ont accès et toujours avoir sur eux une muselière, à utiliser en cas de besoin (par exemple, endroits bondés, agitation de l'animal, etc.) ou si le personnel du camping le demande;
- respecter les règles d'utilisation des « zones de promenade » ;
- ramasser les excréments de leurs animaux et les jeter conformément à une gestion appropriée des déchets.

4 Des restrictions concernant le poids, la taille, la race et le nombre d'animaux autorisés sur le terrain de Camping sont possibles. La Direction du Camping est à votre disposition pour vous fournir toutes les informations nécessaires.

5 L'accès des animaux à la plage ou à d'autres parties du Camping peut être exclu ou limité à certaines zones, de même que la possibilité pour les animaux de se baigner dans la mer ou dans les piscines. Il est important de se renseigner à l'avance auprès de la direction du camping sur ce qu'on peut faire avec l'animal dans le Camping et ses installations.

6 Les propriétaires des animaux et leurs maîtres sont responsables de tout dommage aux biens et/ou aux personnes causé par les animaux.

7 Si les clients ne nous ont pas informés de la présence de leur animal de compagnie au moment de la réservation, ils doivent l'enregistrer à leur arrivée et l'hébergement/l'emplacement pourra être échangé contre un autre adapté ou situé dans une zone dédiée du Camping. L'accès au Camping pour les animaux est toutefois soumis au respect des règles décrites ci-dessus.

8 Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'application d'une amende de 50 à 250 euros, ainsi que le droit pour la Direction du Camping d'éloigner le client du camping.



CLUB DEL SOLE
FAMILY • CAMPING • VILLAGE